

Pour une utilisation raisonnée des néonicotinoïdes!

Semences traitées aux néonicotinoïdes et gestion intégrée des ennemis des cultures

Ces pesticides sont utilisés principalement en grandes cultures, sous forme de traitement des semences, pour lutter contre les insectes ravageurs du sol. Au Québec, plus de 500 000 ha sont ensemencés annuellement avec des semences traitées aux néonicotinoïdes. L'utilisation des semences traitées se révèle nécessaire lorsque l'historique des champs le justifie ou que des insectes ravageurs du sol sont présents. Le problème réside donc dans l'utilisation systématique de ces semences, sans considération des principes de gestion intégrée des ennemis des cultures. Pour en savoir davantage sur les néonicotinoïdes et pour connaître les ressources à votre disposition en vue de réduire leurs effets sur les pollinisateurs, visitez la nouvelle page Web [Semences traitées aux néonicotinoïdes](#) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Nouvelle aide financière spéciale dans le cadre de Prime-Vert

Financé par l'entremise du sous-volet 3.2 de Prime-Vert, le projet « Utilisation rationnelle des néonicotinoïdes en grandes cultures » permet aux producteurs agricoles d'avoir accès aux services d'un conseiller inscrit aux réseaux Agriconseils. Il s'agit d'une aide ponctuelle disponible du 1^{er} octobre 2013 au 15 juillet 2014.

Aide financière :

- maximum 1 000 \$;
- 90 % des dépenses admissibles.

Les dépenses admissibles sont les honoraires professionnels pour des services-conseils en lien avec :

- le dépistage des insectes ravageurs du sol;
- les diagnostics des problèmes de levée des plants et des dommages observés sur les jeunes plants causés par les insectes ravageurs du sol;
- les stratégies de lutte préventive et curative des insectes ravageurs du sol.

Pour en savoir plus, contactez le [Réseau Agriconseils](#) de votre région.

Consultation sur les mesures visant à protéger les abeilles contre l'exposition aux pesticides de la catégorie des néonicotinoïdes

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) sollicite les intervenants et la population à formuler des commentaires sur les mesures visant à réduire les risques pour les pollinisateurs, ayant trait à l'utilisation de semences de maïs et de soya traitées aux néonicotinoïdes. Les commentaires écrits doivent concerner le document [Avis d'intention NOI2013-01](#), *Mesures visant à protéger les abeilles contre l'exposition aux pesticides de la catégorie des néonicotinoïdes*.

Acquérir des équipements ou les améliorer, tout en réduisant les risques liés aux pesticides : c'est possible!

Saviez-vous qu'il est possible d'obtenir du MAPAQ, par l'entremise du programme Prime-Vert, une aide destinée à financer de nouveaux équipements ou d'améliorer ceux que vous avez déjà, afin de réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides sur votre ferme? Cette mesure vise à diminuer l'exposition aux pesticides, des utilisateurs, comme de la population; en effet, elle permet d'améliorer la qualité de la pulvérisation des pesticides, d'éviter des applications inefficaces et de limiter la dispersion des pesticides dans l'environnement, protégeant ainsi la qualité de l'eau et les organismes bénéfiques.



Déflecteur pour semoir



Unité tour pour pulvérisateur à jet porté

L'aide financière offerte couvre 70 % du coût d'achat d'équipements. Dans le cadre de projets collectifs, celle-ci peut atteindre jusqu'à 90%! Parmi les équipements admissibles, on retrouve, à titre d'exemple, les buses réduisant la dérive, les déflecteurs pour semoirs permettant de réduire la dérive de poussières des traitements de semence, les systèmes GPS de fermeture automatique de section de rampe, les équipements de traitement en bande et les contrôleurs de hauteur de rampe.

Pour profiter de cette mesure et en connaître les détails, communiquez avec la [direction régionale](#) du MAPAQ la plus près de chez vous.

Des services-conseils pour réduire les risques liés aux pesticides, ça vous intéresse?



Dans le cadre de Cultivons l'Avenir 2, les entreprises agricoles ont la possibilité d'obtenir une aide financière du Réseau Agriconseils afin de réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides et accroître la gestion intégrée des ennemis des cultures.

Plus spécifiquement, les services-conseils admissibles en lien avec la phytoprotection sont les suivants :

- Introduction de pesticides à moindre risque ou utilisation de semences non traitées aux insecticides;
- Introduction du sarclage mécanique pour une culture donnée;
- Introduction d'un autre mode de production pour une culture donnée (ex. : un grain de santé, production fruitière intégrée);
- Application des pesticides en bandes ou de manière localisée pour une culture donnée (interventions phytosanitaires);
- Introduction des traitements par agent biologique pour une culture donnée (interventions phytosanitaires);
- Introduction des traitements physiques pour une culture donnée (interventions phytosanitaires);
- Introduction du mode de production biologique pour l'entreprise;
- Mise en place d'actions assurant la gestion sécuritaire des pesticides pour l'entreprise;
- Réalisation d'une *Évaluation de la gestion intégrée des ennemis des cultures et de la gestion des pesticides*.

Pour en savoir plus, contactez le [Réseau Agriconseils](#) de votre région.

Quoi de neuf du côté de la recherche?

Chaque année, le programme Prime-Vert du MAPAQ finance de nombreux projets de développement et de transfert technologique. Ceux-ci ont pour but d'accentuer l'adoption de la gestion intégrée des ennemis des cultures et de réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides. Le tableau ci-dessous présente les résultats de quelques-uns de ces projets. Pour en connaître les détails, vous pouvez consulter les rapports finaux, en cliquant sur le numéro de projet.

GÉNÉRAL
Identification des conditions de succès qui favorisent l'implantation et le maintien de la stratégie de lutte intégrée en production végétale (UPAG-2-LUT-11-1527). Réalisé par EcoRessources Consultantls pour l'Union des producteurs agricoles (UPA).
Sensibilisation des producteurs agricoles du bassin versant de la rivière Chacoura aux risques pour la santé et l'environnement de l'usage des pesticides pour l'agriculture (FUPA-1-LUT-11-1547). Réalisé par l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et Yamachiche (OBVRLY).
Sensibilisation des producteurs agricoles du bassin versant de la rivière Barbue, sous-bassin Noisieux Gauvin, quant aux risques pour la santé et l'environnement de l'usage des pesticides (CADU-2-11-1568). Réalisé par le Club Agri-Durable.
GRANDES CULTURES
Évaluations de fongicides dans les cultures de céréales à paille en stations expérimentales (CERO-1-LUT-11-1531). Réalisé par le Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM).
Évaluation de différentes cultures de rotation pour lutter contre la tipule des prairies (CERO-1-LUT-11-1542). Réalisé par le Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM).
Production d'un guide d'identification des insectes nuisibles de sol en grandes cultures (CERO-2-LUT-11-1552). Réalisé par le Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM).
MARAÎCHER
Évaluation de l'efficacité du paillis de seigle à rationaliser, réduire, voire remplacer l'emploi d'herbicides de prélevée dans les cucurbitacées (DURA-1-LUT-11-1525). Réalisé par Dura-Club inc.
Programme de transfert technologique en maraîchage biodiversifié (EQUI-2-11-1566). Réalisé par Équiterre.
PETITS FRUITS
Développement d'un programme de lutte intégrée contre le charançon de la prune <i>Conotrachelus nenuphar</i> (Herbst) dans le bleuet en corymbe (CCCO-1-LUT-11-1543). Réalisé par le Club conseil du Corymbe.
POMICULTURE
Implantation d'un module d'efficacité des insecticides à risque réduit dans un modèle phénologique prévisionnel du carpocapse de la pomme (<i>Cydia pomonella</i> L.) (IRDA-1-LUT-11-1534). Réalisé par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).
Utilisation judicieuse d'insecticides à risque réduit en pomiculture (IRDA-1-LUT-11-1544). Réalisé par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).
Formation en réglage du pulvérisateur à verger (FLGF-2-LUT-11-1545). Réalisé par la Fondation de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA).

Vous désirez en savoir plus sur les projets réalisés et ceux en cours? [Cliquez ici](#) (sélectionnez le programme Prime-Vert).

Publication du Bilan des ventes de pesticides

Le [Bilan des ventes](#) de pesticides au Québec pour l'année 2010 vient de paraître sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP).

Voici les principaux constats :

- Les ventes de pesticides en milieu agricole sont demeurées stables de 2008 à 2010 et ont atteint les niveaux de ventes les plus élevées depuis les vingt dernières années.
- Les herbicides et les fongicides sont les types de produits les plus vendus en milieu agricole.
- Les ventes d'herbicides sont en régression et présentent une diminution de 2,7 % par rapport à 2009.
- Les risques associés à l'utilisation des produits vendus sont moindres pour l'environnement que ceux vendus durant la période de référence de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture - SPQA (2006-2008).
- L'indicateur de risque pour l'environnement a diminué de 8 % par rapport à cette même période de référence. Quant à l'indicateur de risque pour la santé, il a pour sa part augmenté de 4 %.
- La contribution des herbicides et des insecticides aux indicateurs de risque a diminué en 2010.
- La contribution des fongicides aux indicateurs de risque a augmenté durant la même période (augmentation de 5 % et de 13 % des indicateurs de risque pour l'environnement et la santé, respectivement).



Pour reconnaître les ennemis de vos cultures

[IRIIS phytoprotection](#) est une banque d'images documentées sur les ennemis et les alliés des cultures ainsi que sur les symptômes causés par les facteurs non parasitaires des plantes cultivées. Il s'agit d'un outil qui facilite la recherche d'images et la reconnaissance de problèmes phytosanitaires. Actuellement, plus de 2 800 images de plantes sont disponibles. Y sont présentés des symptômes observés sur des petits fruits, des grandes cultures et des plantes ornementales, causées par des organismes phytopathogènes, des ravageurs et des facteurs non parasitaires dont les phytotoxicités par les pesticides. De plus, 900 images d'insectes nuisibles et utiles qui représentent la grande majorité des ravageurs dans la culture des petits fruits et des grandes cultures s'y retrouvent. L'outil est en constante évolution; de nouvelles photos y sont régulièrement ajoutées. Le développement de cet outil est sous la responsabilité du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) et du Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ. Il est souhaité que les intervenants en phytoprotection des secteurs public et privé contribuent à son enrichissement. Vous êtes donc invités à proposer vos images en [cliquant ici](#).

Formation à venir



Formation à distance sur les pesticides agricoles : risques pour la santé et l'environnement et utilisation de SAgE pesticides et d'IRPeQ express

Cette formation abordera les risques pour la santé et l'environnement associés aux pesticides ainsi que les mesures préventives et correctrices permettant de les diminuer. Les participants apprendront également à tirer parti efficacement des outils que sont SAgE pesticides et IRPeQ express. Une formation développée par le MAPAQ, le MDDEFP et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), en collaboration avec l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) et l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), aura lieu le 26 novembre 2013. Pour en savoir plus ou pour vous inscrire, consultez le site [Agri-Réseau Agroenvironnement](#).

1. Responsabilité sociale et développement durable : quelles sont les attentes et les exigences des grands donneurs d'ordre à l'égard des producteurs de fruits et légumes au Québec?

Principaux objectifs :

- Documenter les exigences et les attentes en matière de développement durable des transformateurs, distributeurs alimentaires et autres acheteurs québécois;
- Identifier les grandes lignes d'une stratégie qui sera mise en œuvre afin de mieux positionner les producteurs sur le marché intérieur.

Le projet est réalisé en collaboration avec le Centre québécois de développement durable.

2. Introduction d'un label environnemental en agriculture

Principaux objectifs :

- Évaluer la perception des consommateurs et des acheteurs à l'égard de produits issus de techniques de production durables ;
- Évaluer la plus-value pour les producteurs de recourir à une appellation « environnementale » dans la mise en marché de leurs produits. Le projet est réalisé en collaboration avec Marcon, une firme en recherche marketing, stratégie et gestion.

Les résultats seront divulgués lors de la prochaine Semaine horticole, qui aura lieu du 11 au 13 février 2014. Pour en savoir plus, communiquez avec M^{me} [Jennifer Gagné](#).

Appui au développement de la lutte antiparasitaire intégrée (ADLAI) : Que nous réserve le prochain appel de projets?

ADLAI est une initiative qui s'inscrit dans le cadre du volet 4 du programme Prime-Vert. Elle réunit trois actions de la SPQA, qui ont comme objectif de mettre à la disposition des producteurs agricoles des méthodes de lutte contre les ennemis des cultures, leur permettant de réduire l'effet des pesticides sur la santé humaine et l'environnement. Les projets présentés doivent répondre à un appel de propositions ciblées au niveau de problématiques phytosanitaires préjudiciables. En 2013, six projets ont démarré en productions légumières (carotte, concombre, chou chinois pé-tsaï et bok choy) et fruitières (pomme et fraise).

Pour 2014, les problématiques qui feront l'objet d'un appel de projets en lien avec la production végétale seront annoncées, entre autres, lors des rencontres annuelles de priorisation dans le cadre du Programme d'homologation des pesticides et biopesticides à usage limité.

Pour plus de détails, vous pouvez communiquer avec M. [Luc Urbain](#), coordonnateur provincial pour les pesticides à usage limité.

À surveiller

Nouvel appel de projets

En novembre prochain sera lancé un appel de projets dans le cadre du volet 4 de Prime-Vert. Tout comme les années précédentes, les projets devront répondre à l'objectif général de la *Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture (SPQA) 2011-2021* :

Accroître l'adoption de la gestion intégrée des ennemis des cultures et réduire les risques des pesticides pour la santé et l'environnement en assurant la viabilité économique des productions agricoles.

Pour recevoir un avis lorsque l'appel de projets sera lancé, abonnez-vous au site [Agri-Réseau Agroenvironnement](#).

Aussi, notez qu'il est toujours possible, dans le cadre du programme [Prime-Vert](#), de déposer et de réaliser des projets de transfert technologique destinés à l'organisation d'activités de sensibilisation et de formation. Ceux-ci visent à accroître l'adoption de la gestion intégrée des ennemis des cultures et à réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides pour la santé et l'environnement. La subvention demandée doit être égale ou inférieure à 3 000 \$.

Colloque en agroenvironnement

Ce colloque, organisé par le CRAAQ et l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), se tiendra le 14 novembre prochain sous le thème « L'agroenvironnement au service de tous ». Seront au programme : les néonicotinoïdes, la lutte intégrée, et beaucoup plus encore. Pour en savoir plus, consultez le [programme](#) sur le site Internet du CRAAQ.

À venir dans le prochain Bulletin de liaison...

Vous connaîtrez les résultats du sondage réalisé auprès de près de 1 500 producteurs agricoles, provenant des huit secteurs suivants : canneberge, pomiculture, pomme de terre, pépinière, maraîcher, serres ornementales, petits fruits et grandes cultures. Ce sondage avait pour but d'orienter les actions qui seront mises de l'avant par la Stratégie phytosanitaire en vue de mieux appuyer les producteurs dans leurs pratiques agricoles, notamment en ce qui concerne la gestion des ennemis des cultures (mauvaises herbes, maladies et insectes), ainsi que la gestion des pesticides à la ferme.

Vous ne voulez rien manquer? Abonnez-vous!

Pour recevoir ce bulletin, faites parvenir votre adresse courriel à [Marie-Hélène April](#), coordonnatrice de la Stratégie phytosanitaire québécoise en agriculture. Pour faire part de vos suggestions, écrivez-nous à cette même adresse.

Coordination et rédaction du bulletin : MAPAQ et UPA

